

Réunion d'hiver de l'AP OSCE 2023

Session plénière n°2 : vendredi 24 février 2023

Intervention de M. Pascal Lecamp

Madame la Présidente, cher(e)s collègues,

Je voudrais tout d'abord adresser mes condoléances à la Turquie, où j'ai vécu pendant deux ans, et vous dire que la France, qui a déjà envoyé des équipes de secours sur place, est à ses côtés.

Le secrétaire général des Nations Unies déclarait mercredi que l'invasion de l'Ukraine était « *un affront à notre conscience collective* », le Président Macron à Munich il y a une semaine, que « *très clairement, l'heure n'est plus au dialogue avec la Russie* ». Ces déclarations s'ajoutent aujourd'hui, en ce triste jour anniversaire de l'invasion, à l'ensemble des déclarations de nos collègues auxquelles la délégation française souscrit, pour apporter son soutien indéfectible au peuple ukrainien, contre l'agression perpétrée par la Russie, jusqu'à sa victoire finale et à sa libération !

L'Autriche a, selon le droit positif, délivré des visas aux parlementaires russes. Je comprends que cela ait pu entraîner un grand mécontentement parmi nous, la question se posait en effet.

« Un an après », ce sont au moins 200 000 morts, 13 millions d'ukrainiens déplacés, des hôpitaux détruits, des milliers de viols, meurtres, tortures et

enlèvements d'enfants. Un tribunal international spécial aura, je l'espère, bientôt à juger de ces crimes contre l'humanité.

Je crois que dans cette guerre, l'enfermement jouerait contre nous. Il nous faut connaître la désinformation russe, sa propagande, l'entendre, non pas pour la diffuser ou lui offrir une plateforme, mais bien pour la combattre. Pour être attentifs aux discours qui sont tenus, savoir reconnaître leur genèse quand nous les entendons dans nos parlements, nos pays, nos circonscriptions respectives.

Il n'y a pas si longtemps, l'Europe a fait face à un dilemme similaire. A l'époque, en juillet 1992, l'OSCE a décidé d'exclure la Yougoslavie, lesquels (Serbie et Monténégro) n'ont rejoint l'Assemblée qu'en 2000, 8 ans plus tard, 5 ans après la fin du conflit.

Pendant près de 10 ans, Milosevic et les siens se sont et ont été enfermés dans un huis-clos où ils n'entendaient plus que leur écho. Cela ne les a pas, bien au contraire, empêchés d'être menés aux pires folies.

Poutine semble malheureusement sur la même voie aujourd'hui. Sa décision mercredi d'abandonner le traité « New Start » de contrôle des arsenaux nucléaires en est la preuve, et laisse la porte grande ouverte à une folie nucléaire sur le sol européen, l'esprit d'Helsinki, celui du dialogue pour tourner la page du conflit, est bien loin ! La diplomatie doit reprendre le dessus, notre diplomatie parlementaire en particulier, et dénoncer d'une voix commune, comme nous le faisons ici, la guerre d'agression. Il est aussi urgent que les russes nous entendent !

La Russie se considère digne d'être avec nous aujourd'hui dans cette enceinte de paix ? Cette enceinte qui promeut la coopération et les droits de l'homme ? Nous lui disons que la présence de criminels dans cette salle est inacceptable !

Quelle est la limite ? Quel est le point, le degré, l'acte, qui fait que l'on ne peut plus tolérer la présence d'un de nos membres et demander sa suspension ou son exclusion ? Nous savons qu'il existe d'autres tensions ou conflits entre certains de nos membres, notamment entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie : qu'en fait-on ?

Dire cela, ce n'est pas relativiser la position qui est celle de la Fédération de Russie aujourd'hui, bien au contraire : celle de l'agresseur criminel de l'Ukraine. Je souhaite être très clair sur ce point. Mais préserver le rôle de l'OSCE, c'est aussi savoir dire non, et opposer la guerre illégitime au dialogue quand la temporalité ne le permet plus, ce qui est le cas aujourd'hui avec la Russie, qui n'a plus sa place parmi nous.

Aux Ukrainiens qui, je le comprends, ne peuvent être avec nous maintenant mais qui nous regardent : depuis un an, et aussi longtemps que cela sera nécessaire, la France est, et restera, engagée à vos côtés contre l'ignoble agresseur. Matériellement, par l'envoi de matériel militaire dont les chars et canons César, et humainement, en Ukraine comme en France. Dans beaucoup de nos villes et villages, nous vivons aujourd'hui notre fraternité avec l'Ukraine. J'ai accueilli personnellement dans ma petite ville de Civray en mars dernier, quand j'étais encore maire, une quarantaine de réfugiés ukrainiens qui, pour la moitié d'entre eux, y travaillent ou sont scolarisés aujourd'hui.

Chers collègues, comme la majorité d'entre nous, je crois en l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE, en cette enceinte de dialogue pour la Paix, la Sécurité et la Stabilité qu'elle a vocation à rester, peut-être avec quelques réformes réglementaires à envisager à Vancouver, il en va de sa légitimité, de sa pérennité !

Slava Ukraini !